

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
22/05/2014

Dossier complet le
22/05/2014

N° d'enregistrement
F05214 P 00 38

1. Intitulé du projet

Extension de la Zone d'Activités du Pressoir

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes du Pays Calaisien

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Jean-Loup HARMAND

RCS / SIRET

247 200 496 000 88

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N° 33 - Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : - soit crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, - soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 mètres carrés.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de l'extension de la zone d'activité existante. La zone du Pressoir présente actuellement une superficie de 12 ha environ et son extension représente 5 ha soit la moitié de la superficie existante.

Au Sud-Est de la ville de Saint-Calais, la zone d'activité est encadrée par la RD13 au nord, la D357 à l'est et se situe sur la ligne de crête du bassin versant nord du vallon des Rippes.

Le projet d'extension s'installe sur la parcelle cadastrale N° 1143 (section B), au sud ouest de la zone d'activité existante.

A très long terme la zone d'activité du Pressoir pourrait s'étendre sur les parcelles N°47 et N°46 (section B)"

Le projet d'extension comprend une voie d'accès en U desservant trois îlots, deux bassins de rétention permettant la récupération des eaux pluviales de chaque bassin versant.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises au sein de la commune de Saint-Calais en leur proposant des parcelles visibles et attractives en bordure de la RD 13.

L'aménagement paysager prévu au sein du projet permettra d'offrir une belle qualité de vie au personnel des entreprises installées au sein de la zone et une bonne intégration et une image positive au sein du grand paysage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le début des travaux est prévu au printemps 2015 pour une période de 4 à 6 mois.

La voirie sera réduite à une largeur de 5.5m revêtue et de délaissés traités en espaces végétalisés, plantés.

Afin de limiter le transport de matériaux, la fondation de voirie sera réalisée par traitement de sol.

Dans le même sens, les réseaux souples seront posés en tranchée commune afin d'éviter les largeurs excessives et la mise en œuvre de matériaux d'apport.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le revêtement utilisé à savoir des enrobés éviteront une usure rapide et des travaux de rénovation à court ou moyen terme.

Les espaces végétalisés demanderont un entretien moindre réduit à une taille de végétaux annuelle et des travaux de tonte mécanisée sur de faibles espaces.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Permis d'aménager
Déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

La réalisation d'une étude environnementale.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie globale	5 ha
largeur de la voie d'accès	5,5 m
superficie du bassin nord	1 250 m ²
superficie du bassin sud	4 092 m ²
Linéaire de voirie	550 ml
Surface cessible	30 958 m ²
Surface végétalisée	9 925 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone d'activité du Pressoir
12 rue du champ de la Croix
72120 Saint Calais

Coordonnées géographiques¹ Long. 47 °55 ' 00.78 N Lat. 00 °45 ' 41.50 E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Pas de lien fonctionnel avec d'autres travaux

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle N°1143, lieu où le projet va s'implanter est une parcelle agricole exploitée en prairie.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Première révision du PLU approuvée en février 1999.
Le projet est situé en zone Nazp, destinée à recevoir des activités (Extrait du règlement en annexe)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nécessairement pour l'alimentation en eau potable. Un prélèvement direct dans le milieu naturel apparaît peu probable
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A vérifier avec la commune
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone humide probable identifiée par la DREAL sur le secteur (outil carmen)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non répertorié sur les bases BASIAS et BASOL
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A vérifier avec la commune
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter la présence du site inscrit " Plan d'eau et rives de l'Anille dans sa traversée de Saint-Calais" dans le centre bourg
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	5 ha dans une première phase et le double à long terme (20 ans)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non. Il est difficile d'anticiper le type d'activité admises sur le secteur et le potentiel risque induit.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non. L'accueil d'activités générant du bruit n'est pas à exclure. Un nouveau projet d'aménagement génère nécessairement du bruit en phase chantier, un trafic supplémentaire en phase exploitation. L'éloignement de la ZA par rapport aux zones d'habitat doit toutefois permettre de réduire les nuisances potentielles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non. L'accueil d'activités générant des odeurs n'est toutefois pas à exclure. L'éloignement de la ZA par rapport aux zones d'habitat doit toutefois permettre de limiter les nuisances potentielles, sauf pour les autres actifs ou visiteurs présents
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A priori non. L'accueil d'activités générant des odeurs n'est toutefois pas à exclure. L'éloignement de la ZA par rapport aux zones d'habitat doit toutefois permettre de limiter les nuisances potentielles, sauf pour les autres actifs ou visiteurs présents sur la zone.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des rejets d'eaux usées vers la STEP et eaux pluviales vers les bassins prévus à cet effet. D'autres rejets issus de process particuliers ne peuvent être exclus mais seront pris en charge par des dispositifs appropriés in situ ou par la STEP.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toute activité génère des déchets qui doivent être pris en charge par les filières appropriées. La quantité et la dangerosité des déchets dépendent des activités accueillies, pour l'heure inconnues.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement d'un secteur aussi visible induit nécessairement un impact paysager fort. Pour autant, le travail engagé par le paysagiste devra favoriser une intégration paysagère harmonieuse de la zone, tout en garantissant une visibilité des entreprises.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact nécessaire sur l'exploitation agricole attachée à la parcelle; mais programmé et anticipé au sein du PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension de la zone du pressoir est réalisé dans la continuité de l'aménagement réalisé en 2003, sur une surface quasi identique avec des aménagements similaires voire plus respectueux de l'environnement pour ce nouveau projet. Continuité du cheminement piéton sur un côté, création de noues, plantation des bassins de rétention des eaux.

En 2003, le projet avait obtenu l'avis favorable du CAUE et ce dernier est impliqué dans ce projet ainsi que le paysagiste conseil de la DDT Monsieur COMONT, tous deux venus sur site et ayant fait part de leur préconisations d'aménagement.

A mon avis, ce projet ne mérite pas une étude d'impact, ne bouleversant pas du tout le paysage existant en l'améliorant même avec le traitement des limites de la parcelle propriété de la collectivité.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Saint Calais le, 6 mai 2014

Signature

Le Président


**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS CALAISIE
 16, Rue Saint-Pierre
 72120 SAINT-CALAIS**